



J' AIME MA VILLE
VOUS AUSSI ?
JE LA FLEURIS !

La Ville de Saint André de Cubzac renouvelle le programme « J'aime ma ville, je la fleuris » pour encourager les habitants à végétaliser les pieds de mur des propriétés et des immeubles. La Municipalité prend en charge les travaux et vous bénéficierez de conseils techniques des agents d'environnement. Un petit panneau sera installé pour mettre en avant votre initiative. Le terreau et les graines sont exclusivement pris en charge par la commune.

LES CONDITIONS À RESPECTER POUR LA PARTICIPATION AU PROGRAMME « J'AIME MA VILLE, JE LA FLEURIS »

Demande des propriétaires et locataires

Si vous êtes propriétaire de la maison, veuillez remplir et soumettre le formulaire de demande.

Si vous êtes locataire, joignez une attestation écrite du propriétaire avec son accord pour la végétalisation du pied de mur.

Approbation des projets en immeuble

Pour les habitants d'immeubles, le projet doit être adopté par l'ensemble de la copropriété.

Fournissez une copie du procès-verbal de l'assemblée générale mentionnant la décision approuvée pour la végétalisation du pied de mur.

Mesure des mètres linéaires (se référer au schéma ci-après)

Le nombre de mètres linéaires correspond à la distance réelle du mur à végétaliser.

Ne tenez pas compte des portes, des garages et autres espaces de la façade dans votre calcul.

Largeur des trottoirs

Les trottoirs doivent être supérieurs à 1,4m de large pour garantir le passage des personnes à mobilité réduite.

Les habitants sur un trottoir de moins de 1,4 m sont invités à soumettre leur demande pour étude.

Joindre une photo ou un plan

Obligatoire : joignez une photo ou un plan précis de la zone à végétaliser.

Assurez-vous que la photo soit suffisamment lisible pour permettre aux services techniques de statuer votre demande.

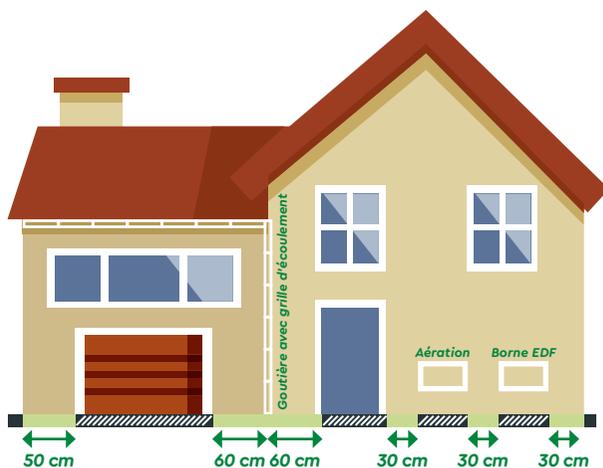
SCHEMA DE VÉGÉTALISATION

■ Section à végétaliser

▨ Section à ne pas modifier

RAPPEL

dimension des fosses de plantation (15cm de diamètre et 15 cm de profondeur)



NOM ET CONTACT

Nom :

Numéro de téléphone :

ADRESSE DE LA MAISON/IMMEUBLE À VÉGÉTALISER

Adresse : Mètres linéaires :

Situation du Trottoir

.....

> 1,4m

Pied de Mur à Végétaliser

≤ 1,4m

Propriétaire

Locataire

Résident d'un immeuble

ENGAGEMENT D'ENTRETIEN DES PARTERRES

Je m'engage à entretenir les parterres.

Joindre une Photo de la Zone à Végétaliser

LE DOCUMENT SIGNÉ EST À RETOURNER :

Par courrier

Mairie de Saint André de Cubzac Adresse :
8 Place Raoul Larche 33240 Saint-André-de-
Cubzac

Document retourné en Mairie

Par mail

techniques@saintandredecubzac.fr

Date et Signature

Date :/...../.....

Signature

**Votre contribution embellira notre ville.
Merci pour votre engagement !**

